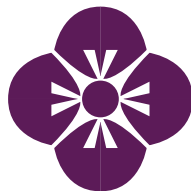




RAPPORT ANNUEL — 2015-2016



Service public d'éducation et d'information
juridiques du Nouveau-Brunswick

Énoncé de mission

Le droit à la portée de la population!

Le SPEIJ-NB est un organisme à but non lucratif et à vocation charitable. Il a pour mandat de concevoir des produits et des services éducatifs bilingues en matière juridique en vue de promouvoir l'accès du grand public à l'appareil judiciaire. Il vise à aider les justiciables à connaître et à comprendre leurs responsabilités et leurs droits par rapport à la loi afin d'accroître leur capacité de faire face à des situations juridiques.

Pour tenir compte des besoins diversifiés d'information de la population du Nouveau-Brunswick, le SPEIJ-NB a établi les objectifs que voici :

- (i) Répondre aux demandes d'information de particuliers et de la collectivité au sujet du droit, du système judiciaire, des sources d'aide juridique et de la réforme du droit;
- (ii) Fournir au public davantage d'information générale et facile à comprendre sur la loi, de même que des renseignements juridiques sur des sujets précis;
- (iii) Aider les gens à mieux comprendre les répercussions de la loi sur leurs activités quotidiennes et à apprendre à se débrouiller;
- (iv) Jouer le rôle d'organisme central de diffusion d'information juridique en faisant connaître et en rendant accessibles les ressources juridiques de la collectivité, tout en encourageant la coordination des initiatives publiques d'éducation juridique.



**Service public d'éducation
et d'information juridiques
du Nouveau-Brunswick**

C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : 506 453-5369
Télécopieur : 506-462-5193
Ligne d'information sans frais
sur le droit de la famille : 1-888-236-2444

Courriel : pleisnb@web.ca
Sites Web : www.legal-info-legale.nb.ca
www.droitdelafamillennb.ca
www.justicepourlesjeunesnb.ca
www.lessentiersdelaguerison.ca

Juin 2016

ISBN: 978-1-4605-0423-9

Rapport de la directrice générale

Le SPEIJ-NB a connu une autre année très occupée et très fructueuse. Il a répondu aux demandes de renseignements du public, en distribuant près de 100 000 publications sur divers sujets d'ordre juridique. Les publications les plus recherchées étaient les ressources en droit de la famille, ainsi que les brochures sur les testaments et la planification successorale. Grâce aux fonds reçus de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick, nous avons offert, dans l'ensemble de la province, plus de 40 ateliers en droit de la famille à l'intention des plaideurs sans avocat, ainsi que des cours dans de petites villes et collectivités rurales. Le SPEIJ-NB a aussi aidé environ 30 groupes communautaires à trouver des conférenciers juristes sur divers sujets, notamment les testaments, la justice pour les jeunes et le droit du secteur non lucratif. Nous avons fait la promotion d'une trousse d'outils juridiques pour les aînés rendue publique à la fin de l'exercice financier précédent. Plusieurs présentations concernant la trousse ont été faites devant des groupes de personnes âgées.

En plus de ses activités courantes, le SPEIJ-NB a entrepris divers projets qui sont à l'origine de nouvelles ressources excellentes. En collaboration avec la Direction des services aux victimes du ministère de la Sécurité publique, le SPEIJ-NB a créé des ressources éducatives sur les droits des victimes qui expliquent la Charte canadienne des droits des victimes. L'aide financière du Fonds de soutien aux familles de Justice Canada nous a permis de « perfectionner » nos ateliers en droit de la famille au moyen d'une campagne de marketing social et de promouvoir les ateliers dans les régions francophones et les régions rurales. Des recherches ont été menées et ont donné lieu à un nouvel atelier en droit de la famille à l'intention des immigrants et à une brochure sur le droit de la famille pour les immigrants en anglais, en français, en arabe, en coréen et en mandarin.

Un grand nombre de visiteurs ont consulté nos sites Web, en partie grâce au lancement de notre site « réactif » auquel les gens peuvent maintenant accéder facilement sur leurs cellulaires ou leurs tablettes.



Deborah Doherty, Ph.D.
Directrice générale

Nous tenons à remercier le personnel dévoué du SPEIJ-NB, les membres du conseil d'administration et les nombreux membres du milieu juridique qui nous aident à offrir des ateliers et révisent nos projets de textes. Enfin, nous reconnaissons aussi la contribution des organismes qui travaillent avec nous pour cerner les divers besoins en matière d'information juridique et pour y répondre.

Nous nous réjouissons à la perspective de nombreuses autres années productives afin de sensibiliser la population au droit.

Ressources Humaines

Conseil D'administration 2015-2016

Clea Ward (présidente)

Faculté de droit, Université du Nouveau-Brunswick

Suzanne Bonnell-Burley

Directrice des services à la consommation,
Commission des services financiers et des services
aux consommateurs

Kim Poffenroth (vice-présidente)

Première conseillère législative, Services législatifs,
Cabinet du procureur général

Leanne Fitch

Chef de la Force policière de Fredericton

Robert LeBlanc

Faculté de droit, Université de Moncton

Jason Dempsey

Dempsey Law, Moncton

Personnel - 2015-2016

Membres du personnel actuels ou nouveaux

Deborah Doherty, directrice générale

Ashley Bard, adjointe administrative
– Pour l'amour des enfants (PAE)

Christa Blizzard, adjointe de projets

Chris McKay, agent de la ligne d'information
sur le droit de la famille

Jennifer Weston, chercheuse juridique

Tammy Pitre, aide-comptable

Étudiantes en droit - 2015

Juliette Cormier, UNB

Lexy Smith-Doughty, UNB

Personnel sortant

Haley Shannon

Étudiants en droit du programme pro bono

UNB

Aysha Lawrence

Kalyna Baziuk Swaga

Jun Nie

Susan Johnson

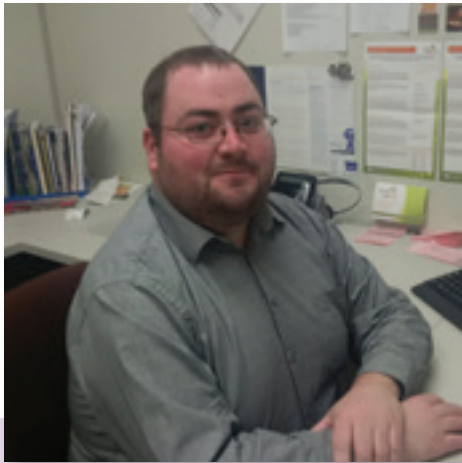
Étudiants en droit du programme pro bono

Université de Moncton

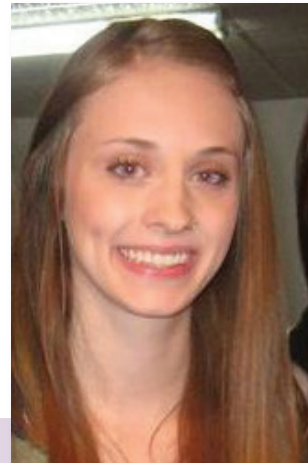
Cindy Cao

Mélissa Richard

Jérémie LeBlanc



Chris McKay



Ashley Bard



Jennifer Weston



Tammy Pitre



Juliette Cormier



Lexy Smith-Doughty

Programmes et Services

Ligne d'information sans frais sur le droit de la famille : 1-888-236-2444

La ligne d'information sans frais sur le droit de la famille, qui est offerte en collaboration avec la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice, est le point d'entrée au cours gratuit d'éducation parentale à l'intention des parents qui se séparent intitulé Pour l'amour des enfants. Au total, 1 370 personnes ont téléphoné pour se renseigner sur le cours et près de 1 000 personnes se sont inscrites aux cours de la partie A ou B, ou aux deux.

La ligne d'information sans frais est aussi un service accessible aux personnes qui ont des questions d'ordre général sur le droit de la famille ou les procédures judiciaires. Cette année, nous avons reçu 1 798 appels uniques, ce qui représente en moyenne 150 appels par mois. Ce nombre est inférieur à celui de l'année précédente en raison de changements en dotation. Environ deux tiers des appels ont été faits par des femmes. Un peu plus de 50 % des appelants cherchaient des ressources et des renseignements généraux sur des questions de droit de la famille, et 47 % ont demandé de l'aide concernant l'ordonnance de prestation de soutien pour enfants, le divorce, et la garde et l'accès. Les demandes de renseignements portaient le plus souvent sur des questions de garde et d'accès. Le service est offert dans les deux langues officielles. Au total, 19 % des appelants ont reçu un service en français.

Sites Web

SPEIJ-NB (www.legal-info-legale.nb.ca) : Notre site principal donne également accès aux ressources qu'on peut trouver sur les sites spécialisés. Au cours de la dernière année, le site du SPEIJ-NB a attiré 271 555 visiteurs uniques, dont 85.5% étaient de nouveaux visiteurs. Au total, on a enregistré 470 808 pages vues. Les visiteurs canadiens représentaient 67% des visites. Dans l'ensemble, les trois principales ressources en langue anglaise qui ont été consultées (pages vues uniques) étaient : « Non c'est non »; « Engagement de ne pas troubler le public et ordonnance d'interdiction de communiquer » et « Homologation d'un testament ». D'autres documents souvent consultés comprenaient : « Lorsqu'un couple se sépare », « Ce que les parents devraient savoir sur la protection de l'enfance » et « La loi, la police et vous ».

Droit de la famille (www.droitdelafamilienb.ca) : Ce site Web très populaire génère des statistiques distinctes pour sa page française et sa page anglaise. Le site a attiré 58 397 visiteurs anglophones et 7 059 visiteurs francophones, ce qui correspond pour les deux sites Web à 65 456 pages consultées et à 180 849 pages vues. Des personnes ayant consulté nos deux sites, plus de 46 459 étaient de nouveaux visiteurs. Les pages en anglais les plus consultées étaient : « Séparation et divorce », « Vivre en union de fait » et « Pension alimentaire pour enfants ». Les pages en langue française les plus consultées étaient : « Pension alimentaire pour enfants »; « Formulaires relatifs au droit de la famille » et « Trouver un avocat/Obtenir de l'aide ».

Service de conférenciers

En partenariat avec la Division du Nouveau Brunswick de l'Association du Barreau canadien, le SPEIJ-NB offre un service de conférenciers. Au cours du dernier exercice financier, 18 conférenciers ont été retenus pour parler d'une série de sujets d'ordre juridique, dont le plus populaire était la planification de l'avenir (procuration, testaments et capacité mentale).

Le personnel du SPEIJ-NB est souvent invité à donner des présentations ou à prendre la parole lors d'événements, particulièrement au sujet de la violence familiale et de nos initiatives en matière de droit de la famille. Il assiste aussi à des foires et à des expositions variées, nous permettant ainsi de mieux faire connaître nos ressources auprès de différents publics cibles.

Publications et Activités de Diffusion

Nos publications sont très recherchées et la plupart sont gratuites lorsqu'on en commande moins de 50 exemplaires. L'an dernier, le SPEIJ-NB a distribué 100 000 publications. Cette année, nous avons procédé à un examen approfondi, à des révisions et à des mises à jour de nos ressources en droit de la famille. Les publications suivantes ont été révisées :

- Pension alimentaire pour enfants et pension alimentaire pour conjoint
- Garde et droits de visite;
- Biens matrimoniaux;
- Contrats domestiques.
- Lorsqu'un couple se sépare;
- Être parent : Droits et responsabilités des jeunes parents
- Feuille de renseignements sur les services du droit de la famille
- et plusieurs autres mises à jour mineures.

Projets et Contrats

Ateliers en droit de la famille à l'intention des plaideurs sans avocat (PSA)

Grâce aux fonds reçus du ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick et de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, nous avons pu poursuivre nos efforts visant à organiser des ateliers mensuels sur le droit de la famille dans l'ensemble de la province. Cette année, nous avons grandement dépassé nos attentes. Des 52 ateliers prévus, 40 ont été offerts (deux fois plus que l'an dernier). Nous avons reçu une aide financière du Fonds de soutien des familles de Justice Canada pour promouvoir et perfectionner nos ateliers. Nous avons élaboré et mis en œuvre un plan de marketing dans les médias sociaux qui a contribué à notre succès. Nous sommes heureux de dire que 232 personnes ont suivi des cours sur des sujets tels l'obtention de son propre divorce non contesté, la modification d'une ordonnance de prestation de soutien pour enfants et la préparation à une audience devant le tribunal. Des dix ateliers prévus en français, sept ont été offerts. Les formulaires de rétroaction ont révélé que les participants ont été très satisfaits du contenu et de la prestation des ateliers. Les améliorations financées par Justice Canada comprennent notamment :

Droits de la famille à l'intention des immigrants

Afin d'accroître ses audiences cibles, le SPEIJ-NB a documenté, rédigé, mis à l'essai auprès de groupes et imprimé une nouvelle publication intitulée Droits de la famille à l'intention des immigrants. La brochure a été traduite en mandarin, en coréen et en arabe, en plus de la version française. Avec l'aide de l'Association multiculturelle de Fredericton, nous avons trouvé trois personnes parlant le mandarin, le coréen et l'arabe qui ont travaillé très forts pour traduire la brochure dans leurs langues respectives. Par après, trois autres personnes parlant ces langues ont, en collaboration avec le traducteur et avec nous, retraduit la brochure en anglais. Nous avons ainsi pu vérifier la cohérence de la traduction avec la version originale, et discuter et choisir la terminologie appropriée.

Dans l'ordre habituel : Souzane Mouhawej, traductrice en arabe; Crestina Matta, traductrice en arabe; la directrice générale du SPEIJ-NB, Deborah Doherty; le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Denis Landry; Sungmi Song, traductrice en coréen; Lingyun Hao, traductrice en mandarin; et la recherchiste juridique du SPEIJ-NB, Jennifer Weston. (absent : Jeha Son Kelly)



Nous avons aussi réalisé un guide général sur le droit de la famille et les immigrants qui est accessible en ligne seulement.

Trois ateliers pilotes sur le droit de la famille à l'intention des immigrants

Le but était d'intégrer les nouvelles publications au projet Naviguer le système de justice en droit de la famille pour créer un atelier spécialisé pour les immigrants. Nous avons préparé une présentation en PowerPoint sur le droit de la famille et les immigrants, et offert trois ateliers pilotes. Comme le proposait les participants à notre groupe de discussion, le premier atelier a eu lieu à Fredericton sous la forme d'un dîner-conférence pour femmes seulement. L'atelier suivant a été offert à Saint John comme une séance du matin pour tous, mais visait les fournisseurs de services communautaires. Cet atelier auquel un grand nombre de gens ont participé a eu lieu au Newcomers and Immigrant Resource Centre. Le troisième atelier pilote s'est déroulé dans les locaux de l'Association multiculturelle de Moncton. Il a aussi attiré un grand nombre de personnes. Deux conférenciers ont participé aux ateliers de Moncton et de Saint John, soit un avocat en droit de la famille et un avocat spécialisé en droit de l'immigration. Les trois ateliers ont été approuvés au préalable comme crédit en formation juridique permanente pour les observateurs juristes.



Ressources du Nouveau-Brunswick concernant la Charte canadienne des droits des victimes

En collaboration avec la direction des Services aux victimes du ministère de la Sécurité publique, le SPEIJ-NB a préparé des brochures visant à sensibiliser le public aux droits des victimes d'actes criminels en vertu de la nouvelle Charte canadienne des droits des victimes. Une série de trois nouvelles brochures intitulée Êtes-vous victime d'un acte criminel? a été produite. Les brochures portent sur trois sujets : les droits, le moment ou non de déposer une plainte et les ordonnances de non-communication.

Ces nouvelles publications, ainsi que l'affiche et le jeu-questionnaire, feront l'objet d'une promotion et elles seront distribuées au cours du prochain exercice financier.

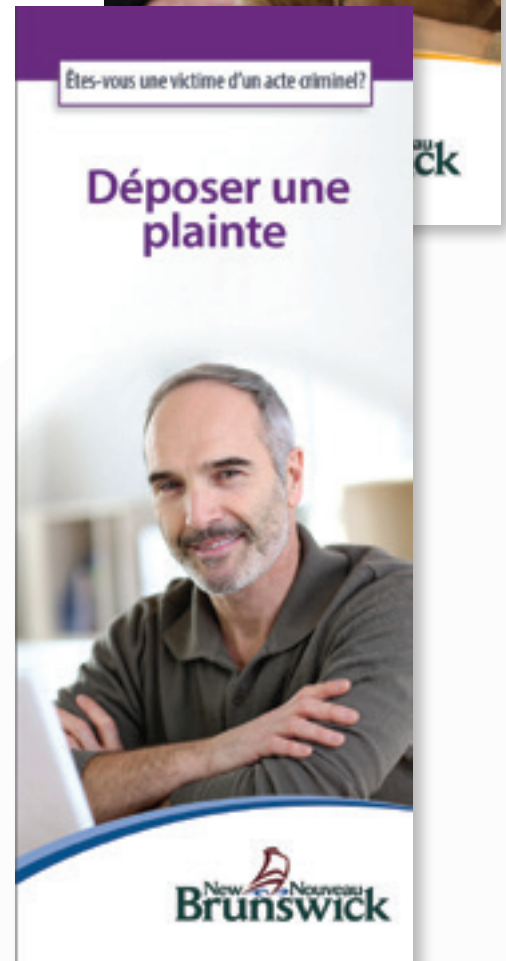
Êtes-vous victime d'un acte criminel? Soyez au courant de vos droits

Cette brochure sert, de façon moins formelle, de guide sur les droits des victimes. En plus de contenir des définitions provenant de la loi, elle donne un aperçu relativement détaillé des droits, par exemple qui est considéré comme une victime d'un acte criminel. Elle explique les droits des victimes en matière d'information, de participation, de dédommagement et de protection. Elle précise aussi quand les droits à titre de victime peuvent être exercés, à qui ils s'appliquent et qui est chargé de s'assurer qu'ils sont respectés. Pour éviter de créer de faux espoirs au sujet des droits des victimes, il est précisé dans la brochure que la Charte des droits des victimes n'accorde pas aux victimes ou aux personnes qui agissent au nom des victimes le statut de partie au cours d'une procédure criminelle.



Êtes-vous victime d'un acte criminel? Déposer une plainte

La brochure sur les plaintes regroupe les renseignements sur la violation des droits à titre de victime et indique à qui une plainte peut être adressée. Elle contient des solutions en cas de violation des droits des victimes et explique les étapes à suivre. Elle établit aussi la distinction entre les services de justice pénale provinciaux et fédéraux, et la façon dont une victime peut aborder ces préoccupations relatives à son interaction avec le service de police, la GRC, la Couronne, les Services aux victimes, les Services des tribunaux, et les Services de probation et de libération conditionnelle.



Êtes-vous victime d'un acte criminel? Vous pouvez demander aucune communication avec le contrevenant

Cette brochure explique les dernières modifications apportées au *Code criminel* et à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* concernant la non-communication avec les contrevenants. Elle situe aussi les modifications dans l'ensemble des situations où les dispositions de non-communication sont prévues ou peuvent être appliquées à la demande des victimes d'actes criminels. Elle explique aussi quand et comment les victimes peuvent renoncer aux exigences de non-communication.

Affiche et jeu-questionnaire sur les droits des victimes



Événements spéciaux

Barbecue annuel du SPEIJ-NB - 2015

Thème de cette année : « Le Far West »



BBQ annuel du SPEIJ-NB : De gauche à droite - Tammy, Juliette, Lexy, Deborah, Chris et Jennifer



Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis, partenaires, commanditaires et bénévoles du milieu de la pratique privée, de la communauté juridique et d'organismes communautaires à notre barbecue annuel. C'était un sincère hommage à tous ceux et celles qui ont appuyé d'innombrables façons nos efforts visant à éduquer et à informer le public au sujet du droit. Le SPEIJ-NB remercie spécialement l'épicerie Sobeys's (promenade Brookside) pour leur contribution à l'activité.

Aperçu Financier - 2015-2016

Suite 102
Priestman Centre
565 Priestman Street
Fredericton
New Brunswick
E3B 5N8

Tel: (506) 458-8727
Fax: (506) 450-3777
E-mail: tsdfr@tsdca.com

**TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.**
Chartered Accountants

An Independent Member of
DFK Canada Inc. and DFK International

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux : Conseil d'administration de Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Inc. au 31 mars 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public.

Teed Saunders Doyle & Co.

Fredericton, Nouveau-Brunswick
juin 22, 2016

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Fredericton Partners
Brian J. Saunders
Jeffrey E. Saunders
T.J. Smith
David H. Bradley
John H. Landry
Kenneth H. Kyle



Saint John Partners
Andrew P. Logan
Peter L. Logan
Jean-Marc Poirier

SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION JURIDIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

État des Résultats

Exercice Clos le 31 mars 2016

	2016	2015
REVENUS		
Justice Canada	127 261 \$	87 793 \$
Revenus de projets divers	78 131	22 356
Ministère de la Sécurité publique du Nouveau Brunswick	91 598	20 000
Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau Brunswick	90 000	90 000
Ministère de la Justice du Nouveau Brunswick	120 515	149 637
Ventes de publication et autres revenus	1 551	15 830
	<u>509 056</u>	<u>385 616</u>
DÉPENSES		
Administration	32 162	690
Conférences et voyages	5 412	7 144
Divers	35 037	9 215
Dépenses de bureau	19 497	14 165
Impression et distribution	69 549	74 312
Services professionnels	63 148	23 603
Salaires et avantages sociaux	238 760	224 434
	<u>463 565</u>	<u>353 563</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>45 491 \$</u>	<u>32 053 \$</u>